

1.

(et protocole)
Règlements de
la Société Littéraire de Lausanne
1772 - 1782.



Les Membres de cette Société ont
voulu lui donner une forme régulière,
et En conséquence Ils sont convenus
des Articles suivans.

Article 1er

Article 1.
Règles fondamen-tales.

1. But de cette Société.

1.
But de cette
Société.

Les Membres de cette Société se sont
proposés uniquement de s'occupet des
conseils de la Recherches du Vrai dans
tout ce qui est du rapport de la Philosophie
spéculative et morale, des Belles Lettres,
et des Beaux Arts. N'exemptant que les
Sciences purément Mathématiques, Phi-
(mathema) Theologiqueslosophiques, Médecine, et ce qui a
directement rapport à cette dernière.

2. Autant que cela sera possible on ne
recevra dans la Société pour en être Membre ^{dispositions} requises pour y
que des Personnes d'une bonne réputation et de
moralité.

Toute Personne pour être reçue dans cette
Société devra répondre avec sincérité
affirmativement aux questions suivantes,
et les souscrire.

qualités requises pour être admis.

I. Aimez Vous tous les Humains quelle que soit leur Profession de foi, leurs Opinions spéculatives, leur croyance, leur Religion? et souhaitez Vous sincèrement leur Perfection et leur Bonheur?

II. Vos Sentimens ne sont ils pas que, nul Homme ne doit être puni ni dans son corps, ni dans ses biens, ni dans sa réputation pour des Opinions spéculatives, ou pour l'exercice du culte religieux?

III. Promettez Vous de Vous occuper avec Nous sincèrement de la Recherche de la Vérité? Et Voulez Vous prouver que Vous l'aimez pour elle même par cette disposition à la chercher avec zèle, à l'emboîter avec plaisir, et à la communiquer impartialément des quilles Vous sera connue.

IV. Promettez Vous de faire tous vos efforts pour bannir de cette recherche des Vraies tante passion, toute prévention, tout esprit de parti, et toute aigreur, Ne vous laissant point contre ceux qui Vous font des objections, ou qui ne penseront pas comme Vous, Mais prenant en haine, partout tout ce qu'on dira contre l'opinion que Vous aurez embrassée, et n'employant que des raisons soit pour Vous défendre, soit pour attaquer?

Article II.

1. Nulle Personne ne sera reçue Membre de cette Société, qu'autant qu'elle en demandera formellement

article 2^e
manière de
recruter des
nouveaux Mem-
bres ou des
assistans.

formellement l'entendes, et posera un des ses membres de la proposer. Il faudra qu'elle aye les suffrages de tous les Membres qui les donneront par Ballottes.

2. Nul Etranger ne sera admis à assister à l'Assemblée qu'autant d'un côté, qu'on en aura demandé, et obtenu la permission des Membres Résidents en Ville, et d'un autre côté, qu'il sera présenté par un des Membres dont il sera connu, et qui pourra justement lui rendre un bon témoignage.

Article III.

Article 3^e
Temps, lieu,
durée des
Assemblées, et
rang des Membres

1. La Société s'assemblera tous les Dimanches à trois heures après midi, à moins que des nouvelles Considerations ne déterminent à prendre un autre jour, ou une autre heure, ce qui se décidera à la pluralité des suffrages.

2. L'Assemblée commencera à trois heures, et demies et durera jusqu'à ^{six} cinq, Samedi, ou chacun sera libré de se retirer. On ne pourra prolonger les Séances qu'autant que les deux tiers des Membres le désireront.

3. L'Assemblée se fera successivement devant chacun des Membres à tout de soi. Si quelqu'un ne peut les tenir à son tour, il en avertira les Membres, en leur indiquant qui est celui qui les recevra à sa place)

4. Les Rang des Membres sera fixé par la date de leur Reception, et ils pourront sié-
les

s'ils le trouvent à propos prendre la séance dans l'Assemblée, selon cette Date de leur Reception; Sans que cependant aucun soit astenué à cet ordre de présidence, mais chacun en tenant dans l'Assemblée sa place et comme il le jugera à propos.

5. Le Président aura toujours la première place. On commencera à parler ou opiner par la droite du Président, continuant ainsi à tour jusqu'à celui qui sera après le plus près de lui à sa gauche.

Article 4.

Choix, Présage - 1. La Société aura un Président ouvrier et fonctionnaire Modérateur, qui sera toujours celui chez du Président. qui on l'Assemblée. Chacun ainsi sera Président à son tour.

2. L'office du Président sera de faire régner l'ordre dans l'Assemblée, d'ouvrir la séance en proposant la question à traiter, d'y ramener les opinions qui pourraient s'en écarter, et lorsqu'elles auront été discutées, de recapituler en peu de mots ce qui a été dit, en exposant la conclusion qui résulte de la pluralité des suffrages. Il recueillira pour cela les opinions dans l'ordre précédent.

3. Le Modérateur finira toujours l'Assemblée par proposer une question qui sera traitée au commencement de la séance

Suivante

suivante. Question sur laquelle en qualité d'Ex Modérateur il aura droit d'opiner le premier. Cependant la Société décidera à la pluralité des voix si la question proposée lui a été agitée, et le futur Modérateur recueillira les suffrages pour cet effet.

Article V.

La Société aura un Secrétaire dont l'office consistera.

1. à inscrire dans un Livre les Règlements que la Société fera relativement à son Régime, et les Variations des Membres, en général tout ce qui n'aura pas pour objet les Sciences, et Belles Lettres. Ce Livre se nommera Journal économique.
2. à tenir Register des questions proposées et discutées dans la Société relativement au but de sa fondation, de tout ce qui se sera présenté d'important dans le cours de la séance, et des conclusions qui auront été arrêtées à la pluralité des suffrages, et exposées en Résumé par le Modérateur. Pour cet effet le Secrétaire aura un Livre in folio où il mettra au net après chaque Assemblée, ce qu'il aura pendan la séance, jetés en abrégé sur un papier Volant. Ce Livre sera nommé Journal littéraire.

Article 5.
Fonctions du Secrétaire

Fonctions
du Secrétaire

- 3° Il lira à l'ouverture de chaque Assemblée le résultat mis au net de l'Assemblée précédente.
- 4° Il recevra les Lettres des Membres absents correspondans de la Société, et il y répondra lorsque la Société n'aura nomé personne pour le faire.
- 5° Il conservera dans un Portefeuille des copies de toutes les Pièces manuscrites lues dans la Société, et qui lui seront remises par les Auteurs. Ces Copies manuscrites ne seront communiquées par lui à aucune personne non Membre de la Société sous quelque prétexte que ce soit; et il ne pourra les communiquer aux Membres de la Société que dans l'Assemblée, ou dans son Cabinet. Et cela d'un côté pour qu'elles ne séjournent pas, et de l'autre pour qu'elles ne se répandent pas dans le Public sans l'aveu de l'Auteur, qui seul aura le droit d'en disposer.
- 6° Le Secrétaire aura soin de faire porter à l'Assemblée le Portefeuille, et les Livres de la Société.
- 7° Il donnera à chaque Assemblée ou à chaque quatrième Assemblée une note de ses frais pour qu'ils lui soient remboursés par le Trésorier.

Article. 6.

Article VI.

1. La Société aura un Trésorier qui sera chargé de recevoir les Contributions ou autres Revenus de la Société.
2. Il notera exactement dans un petit livre, sa Recette, et ses déboursés.
3. à chaque Assemblée, ou à chaque quatrième Assemblée le Trésorier indiquera ce qu'il a reçu, et ce qu'on demande qu'il paye pour la Société, qui en jugera à la pluralité des suffrages.

Article VII.

Les Secrétaire, et les Trésorier seront élus par balottement à la pluralité des suffrages. L'un et l'autre de ses Emplois seront donnés pour une année entière. Le Secrétaire pour un mois, à Article VIII. tout de suite.

Outre les conditions auxquelles chaque Membre devra sousscrire pour être tenu dans la Société, et qui sont exprimées dans le 2^e Paragraphe du 1^{er} Article, il devra encore

- X 1. apporter à toutes les Assemblées, sous peine d'une Amende de 10. Sols de notre monnaie pour chaque Absence, Amende qui sera toujours payée au Trésorier à l'Assemblée suivante.
- X 2. On se rendra à l'Assemblée à trois heures, et ceux qui y viendront après trois

Article 6.
Fonctions du
Trésorier.

Article 7.
Elections du
Secrétaire, et du
Trésorier.

Article 8.
Devoirs des
Membres.

Devoirs
des Membres.

Trois heures et demi payeront cinq sols d'amen-
de au Trésorier.

3. Chaque membre en écoutant se placera, si
le voul, suivant l'ordre de sa Reception.

4. Chaque membre est prié de s'occupper
pendant la semaine des questions qui sont
sur le tapis, afin de pouvoir dans l'Assemblée
faire part à la Société des ses Réflexions
ou découvertes sur ce sujet.

5. Chacun aura le droit d'exposer sa pensée
de vive voix, ou par écrit comme il le jugera
à propos, mais si la done par écrit, il
voudra bien en remettre copie au Secrétaire.

6. Chaque membre à la requisition du
modérateur parlera, ou dira ce qu'il aura
écrit sur la question proposée, mais seu-
lement à son tour, c'est à dire en comen-
çant par celui qui sera avisé à la
droite le plus près du Modérateur, et
ce sera toujours au Modérateur qu'on
adressera la parole.

7. On n'interrompra jamais personne
par des objections, ou des remarques, mais
chacun attendra que son tour de parole
soit venu, d'autant plus que lorsque la
question aura circulé, on pourra la
reprendre de nouveau, et recommencer le
tour jusqu'à ce qu'on la juge

suffisamment

9.
Devoirs
des membres.

Suffisamment éclaircie, ou quâ la pluralité des
voix on décide qu'il faut la renvoyer à une
autre séance pour avoir plus de temps pour
l'examiner, et l'approfondir.

8. Chacun attendra de ^{pour} parler que celui qui le
précéde ait exposé ce qu'il avait à dire, en
finissant par cette phrase addressed au Présid^t.
Voila Monsieur, ce que j'avais à dire sur
ce sujet. Alors le Président prierà le
suivant de dire son avis. lorsque la
question aura circulé, celui à qui il se
sera présenté de nouvelles idées pourra
les communiquer avec la permission du
Président, en se servant de cette phrase
ou d'une équivalente, Si Mr. le Président
vient bien le permettre.

9. Chaque membre s'exprimera toujours
dans les objections, ou dans les critiques
avec politesse, ne se permettant aucune
insinuation odieuse, nulle réflexion
choquante, nulle expression proposée à
faire de la peine, mais parlant toujours
en honneur qui discute une question pour
en trouver la vérité, et non pour avoir
raison.

10. Toute question relative à la Religion
aux bonnes Mœurs, au Gouvernement,
sera toujours traitée avec toute la
sincérité, la consciencie, et les
égards

Devoirs
des Membres. égards dûs à la Piété, aux Mœurs, et
à la Société Civile. D'autant plus que
notre Société admet indifféremment les
hommes de tout Peuple, de toute Loyauté,
et de tout culte.

11. Chaque Membre aura le droit de
proposer à la fin de l'Assemblée des
questions à examiner. La Société jugera
si lli convient de s'en occuper, et en
ce cas, le Secrétaire l'inscrira sur le
Journal Litteraire afin que nous ayons
toujours devant nous un certain nombre
de sujets d'examen, et d'entretiens. Alors
chaque Membre délibérera celle de ces
questions qui lui plaira le mieux, et
composera si lli le veut quelque Mémoire
ou Dissertation sur ce sujet.

12. Quand les questions proposées
auront été traitées. Si quelque Membre
a quelque Nouveauté à communiquer,
Poëse, poésie, traduction, il aura
permissons de faire lecture, et la
Société lui en aura obligation.

13. Tous les Membres de la Société
s'engagent, en cas d'absence, à conseiller
avec la Société un forme e spéciale
adressant leurs lettres au Secrétaire
qui les communiquera à la Société

au nom de laquelle on leur fera réponse.
Ils écriront quatre fois par an pour le moins.

Article IX.

Article g.

Ordre des
opérations pend
l'Assemblée.

1. On ouvrira la Séance des quatrième Heures ~~et demie~~, il y aura ~~6~~ Personnes, ou le Modérateur cher qui on sera assemblé.
2. On commencera par lire dans le Journal Litteraire le Résumé de l'Assemblée précédente qui finira toujours par indiquer la question que l'Ex Modérateur aura proposée.
3. L'Ex Modérateur commencera avec la permission du Président, à la droite duquel il se mettra toujours, à exposer ce qu'il a à dire sur la question posée lui proposée après quoi chacun opinera à son tour.
4. Ensuite le Président demandera si chacun s'il n'a rien à proposer sur quelque une des questions mises sur le Bureau.
5. Puis le Président demandera si quelque Membre n'a point de Nouveauté à communiquer. Alors le Secrétaire fera lecture des lettres qu'il aura reçues après qu'on aura ordonné des réponses aux qui auront des pièces fugitives en faisant part à la Société.

12.

Ordre 6. On conviendra du lieu de l'Assemblée des opérations prochaine, et par la même du nouveau pendant l'Assemblée Président.

7. Enfin le Président du Jour indiquera la question qu'il veut traiter dans la prochaine Assemblée, et le futur Président recevra à ce sujet les suffrages.

8. À cinq heures les Membres seront libres de se retirer, et la Séance sera censée finie.

Le Président du Jour aura soin de faire rapporter chez le Secrétaire les listes et Papiers de la Société.

1. G. Deyvordan

Pache

2. G. H. Mingardot.

A. Dugnion

Holland.

3. Van Berchem

Wetzel.

4. Comte de Hoym.

5. Monsolieu.

Le de Castries.

6. De Logy

7. De Saussure de Morreux.

13

8. Polier Despuelle

le Comte de Finchenstein.

9. De Montagny -

10. V. de laupure. /

X de Reitzenstein.

G Macdowall

Coupi, ancien prof. de l'Uvr. de Paris.

11. James Ferguson

Morton

Pozziwir

12. Ternacle 1780

13. Verdeil. Du.

14. G. Levade

15. G. Saussure de Morges.

16. Bridel l'ainé

17. Polier de Roit.

18. Gela Harpe

19. John Smyth. - - -

20. James Cacque

21. John Gillies.

22. Kuitner

23. Servans

24. Robertson
Secrétaire D.
25.
26. Besson L.
27. Mallet +
28. C. Constant
29. Daudray d'Ajuw +
30. Prince Michel de Galitzin
31. Sokologorsky
32. William Ritchie
33. Prince Boris de Galitzin

1772

Mars
6^e

L'assemblée étant chez M^r Wetzel, on élut
un Secrétaire dans la personne de M^r
Minervois, & un Bourruier dans celle de M^r
de Montolieu.

Secrétaire
^{de}
Bourruier

M^r le Comte de Frickenstein ayant été pro- Comte de
posé pour membre de la Société, il a eu Fricken-
toutes les voix au scrutin, & M^r Wetzel a été reçu
chargé de l'envoyer à l'assemblée prochaine.
à venir à l'assemblée prochaine.

6^e L'assemblée étant chez M^r D'Lyverdrem, contribution
M^r le Président a proposé de faire ren- de 14.
contribution pour fournir aux frais actuels
de la Société, qui doit avoir des Régistres &
un portefeuille, que M^r le Bourruier a été
chargé de nous procurer; cette proposition
a été agréée unanimement, & chacun
des membres a donné pour tel effectuation
lue, ou 14 de Peisse.

On a proposé l'admission de M^r Victor de V. De Sauf-
laepure, pour membre de la Société; il l'a reçue.
a eu tous les suffrages au scrutin. M^r De Montolieu
a été de même de M^r de Montagny lui aussi reçu.

6^e La Société ayant jugé, qu'en diverses occa-
sions il pourrait se présenter des gens de
lettres qui auraient besoin de secours, &
qu'il serait apropos que l'on apûtell; on a
proposé l'idée d'en être pas convenable de
se procurer pour cela quelque fond, cette
idée ayant été votée, on a déterminé à

Mars 1772.

6^e 25^e

contribution de
chaque nouveau
membre

indiquer les nou-
veaux membres
huit jours avant
leur élection

soi.
pour les sujets
rejetés

l'assemblée a jugé convenable de déter-
miner que désormais, pour recevoir
un nouveau membre, il faudrait le
proposer huit jours avant qu'on passe
leur élection au scrutin.

comme la réception d'un nouveau mem-
bre n'a pas l'assentiment des suffrages; si
ne manquait au sujet proposé quelque
voix, on pouvait dans le cours d'un mois
le proposer de nouveau, pour
que les mêmes membres qui comptaient
l'assemblée, lors de sa première élection, se
trouvent présents à celle dans laquelle
on lève le nouveau le suffrage à son
sujet. Mais si manquait à une personne
proposée plus d'une voix, on ne pouvait
la présenter à une seconde séance
qui approuvait un an d'intervalle depuis la
première qui l'a refusé. Et dans le cas
de rejetion d'un sujet, on indiquait
dans le registre de ce jour les différents
membres qui ont donné leur voix.

Mr le Prof^r D'apple ayant été rejette^t par une seule
voix, on ne pouvait le représenter que
dans un mois, et lors que les Membres pri-
leront M^s Pasche D'lyverdon, Mie-
gard, De Montolieu, Bugnon, V. Deslaupe.

la pluralité³ des suffrages, que désormais
tous nouveaux membre passerait à son
entrée dans l'ordre soit L^e.

1772. De Trinkelstein, de Lovelles, De Norren,
M^r De Montagny, De Chevrel, Van Berchem,
comte d'Hoym.

6^e 29^e. L'assemblée s'est formée sous Mr. Mignard
qui en a été président.
Les Membres présents ont été M^r Comte
de Lovelles, Pasche, Van Berchem, Mon-
tagny, Comte Trinkelstein, D'Eyraud,
De Lovelles, Le Saupur, Bugnon,
comte d'Hoym. absens M^r D'Alton-
to lieu, de Norren, Hebel, Holland.

étrangers absents M^r Le Comte de
Grammont, Michelot, Deslaupe
de Morges, Faure de Morges.

M^r D'Eyraud a été chargé de faire
la fonction de Secrétaire en place
de M^r Le Président.

Chacun des membres ayant trouvé
juste le résultat de la dernière assem-
blée, on ales des membres nouveaux.
On s'est assuré pour l'avenir
prochain 5 Avril chez M^r Bugnon.

Dans l'assemblée du 5 Avril, sous la
présidence de M^r Bugnon, on a au
noble délibération économique à faire.
Les membres absents ont été M^r De Lovelle,
de Montolieu, Le Saupur.

étrangers absents M^r De Charron de
Colombier, et Du Jon de Virey.

35

Dans le assemblée des 12, 19, 26 Novembre
La Société n'a eu aucun objet de délibéra-
tions économiques.

3^e May Le mois étant écoulé depuis la première
proposition du M^r D'apple Professor-
Sroit, on la mis de nouveau sur le tapis
elle a été rejettee par une voix.

14^e juin On a proposé l'élection de M^r Le Professor
Lapey, ancien Professor dans l'université
de Paris, chargé de l'éducation des
Princes d'Urbino, on en traitera dans la
prochaine assemblée.

21^e juin M^r Le Professor Lapey ayant témoigné
qu'il souhaitait être membre de notre
Société il a été élu par l'unanimité des
suffrages, et la Société le reçue va comme
membre dans la prochaine assemblée.

24^e juin M^r Le Professor Lapey, reçu dans
notre Société comme membre ordinaire
a témoigné qu'il était très sensible
à cette expression de notre estime pour
son mérite, et une récompense larion-
nagie.

Nous avons eu pour étranger assistant

M^r Ferguson. Receveur des fonds de
Milord Morton.

le 5^e juillet.
On a proposé l'élection de M^r Ferguson
qui apista un étranger à notre der-
nière assemblée.

M^r Ferguson a été unanimement
élu membre de notre assemblée.

4. Juin. 11

1780.

1^{re} Séance

Les Circonstances ayant parutées
favorables pour reprendre les
Séances de la Société Littéraire, les
Anciens Membres de cette Société
se sont rassemblés chez Monsieur
Degrevaud.

Messieurs Bugnion, de Montolieu,
de Mottron, de Foscelles, de Montagni,
de Saupuse Juge.

M. Degrevaud Président a proposé
pour nouveaux Membres Messieurs
Vernede, Docteur Verdet, Levade, de
Saupuse de Motges, Bridel, et de
l'Harpe. Ils ont été balotés, et reus
unanimement.

Il a été décidé ensuite qu'on
rangerait les Membres de la Société
sous deux Clases, l'une de Membres
ordinaires qui payeraient un souis
neuf deniers, et auraient pas aux
fonds de la Société. L'autre de
Membres extraordinaire qui n'y
auraient point de part, et ne
payeraient pas denier.

On a aboli toutes les Amendes. Mais
ceux qui ne pourront pas se
rendre à l'Assemblée devront en
avertir par écrit le Président le
Samedi

1. Seance

Samedi matin.

Le President ne tiendra point la
Société à moins de Six Membres, et
avertira de ce tenir feux qui ne
lui auront pas écrit.

On a ensuite examiné et approuvé
les Comptes de l'Abonné de Montagni
ancien Trésorier. Il résulte par ces
comptes que nous avons en Caissie 59.
Francs, 14. Sols.

L'Assemblée sera dimanche prochain
chez Mr. de Montolieu.

43

Sous la Présidence de Mr. de
Montolieu.

11. Seance

11. Juin 1790.

Pièces Deyvoldum, de Montagni, Brugnon,
de Foscelles, de Mortens, des Landes
de Montges, de Saupure Sage,
Ferguson, Verneuil, Verdier, Leonda,
Pridel.

On a commencé par baloter Mess.
Pièces de Soys, et Docteur Chastellier
qui ont été reus unanimement.
Ensuite on a fait lecture de nos
Réglements, auxquels on a fait
quelques changemens à la
pluralité des Voix.

Quant au jour d'Assemblée,
le Secrétaire ayant pris la
Société de la part de Mr. Mingard
dénomination. Si ce serait pas
possible de prendre un autre
jour qu'un Dimanche, jout où
ses fonctions ne lui permettraient
pas de s'y rendre souvent. La
Société a chargé le Secrétaire
de témoigner son chagrin à
Mr. Mingard de ne pouvoir faire
un autre jour.

L'emploi du Secrétaire sera
exercé pendant un Mois, et sera
mis à tout de suite, en ^{en} déconcertant
l'opposition.

cependant ceux qui s'en excusent
celui des Membres qui suivent les
Secrétaires leurs Secrétaires Substituts
M. Deyverdun Secrétaire, M. L.
Bugnion Secrétaire Substitut.

Tout Membre de la Société qui
donera par écrit son sentiment sur
la question devra la remettre au
Secrétaire pour l'inscrire dans les
listes destinées à cet usage. À moins
que l'Auteur ne demande que la
Pièce ne doit point être citée, et n'en
donne pas de raisons qui participent
suffisantes. Auquel cas il sera tenu de
laisser un extrait.
La Société commençera ses Séances
à 3 heures, et terminera, et finira à
6 heures.

Il a été décidé qu'on accorderait
les Membres absents du renouvellement
de la Société, et qu'on les inviterait
à nous envoyer ensuite du 9.12. de
l'article VIII.

Le Secrétaire citera à M. Holland
le Secrétaire Substitut à M. M.
de Loy, et Mardowell, M. de
Montague à M. Wetzel.

Tous les Membres sont invités à
apporter à l'assemblée proposer
les questions qu'ils croient
meilleures d'être discutées. Elles seront
cataloguées dans un Livre, et l'on
en choisira quelques pour les quatre
Séances

Séances Suivantes.

On a choisi pour la séance prochaine
la question proposée par M. de
Saupur le Juge.

Quelles sont les qualités qui procu-
rent le plus essentiellement à
l'homme les posséderont la bienveillan-
ce des autres hommes.

Le Secrétaire a terminé la séance
par la lecture d'une Ode que
M. Bridel a bien voulu lui adaper.

L'Assemblée n'a point hésité 15^e ju-
illet l'absence des plusieurs
Membres, qui en firent
avertis d'avance —

Elle se forma — — — le 25^e ju-

Aès M. Bugnion et
fut composée par lui-même
à l'Assemblée Deyverdun

D'Almontagny, De Forcilles
Jennière, Verdier, Léviade
Dolkayse, Bridel, Soher

De Loye. La question proposée
par M. le Juge sur la Bienveillance
produisit des Dissertation de
M. Verdier, De Loye, Jennière
et Bugnion q. l'Journal intérieur

Questions l'Assemblée du 25. Juin
à traiter finit par moins le.

Questions à déterminer

Par l'ordre suivant -

1. Quelles sont les qualités qui procurent les plus certainement à celui qui les possède, la supériorité sur les autres hommes ?
2. Si ce que nous appelons le sentiment, n'est pas une maladie des hommes qui l'empêche de renouer ?
3. Si les Juifs n'ont pas une Société nationale, et en quoi M. dit differs de celle de ses plus voisins ?
4. Quels sont les avantages des Réponses de l'âge avancé ?

Assemblée des M.
De Montagny, Secrétaire
M. Pugnon, Président
M. Befort-Mel, Doyen
Perrine, Léonard, Père
Bridot, Sophie De Lays
Question quelle sont les
qualités qui procurent
les plus sûrement à celui
qui les possède la
supériorité sur les autres
hommes ?

Déportation de M.
Verdetin au sujet -

Question proposée par
M. De Montagny & admise -
Si la libéralité des livres
n'est pas plutôt nuisible
qu'utille à l'avancement
des sciences ?

On achètera pour la Société
Amicale des Beaux Arts,
en 3. Bohines

On prendra depuis la suite
le catalogue des livres
étrangers et français qui paraît toutes les
semaines à Paris, &
M. De Montaigne a
été chargé de s'entendre
avec le libraire Pott
pour cette édition
qui sera destinée à
nous mettre à même
de faire des emplettes
judicieuses pour le
compte de la Société —

Assemblée des M.^{es}
Desforettes, Sec. M. Brugnon 23. juillet
Présens M. De Montolieu
De Montaigne, John Delys
Verdi, Lewald, Del Marca
& M. Servant comme visiteur —

Deux questions traitées
sont les sentiment, maladie
& l'âme.

2^e. Qualités qui donnent
la supériorité sur les autres.

3^e. Question proposée par M. Servant à admis à traiter.
Quelle est la meilleure
manière d'étudier, relativement
aux différents caractères
de l'Esprit ?

Assemblée renouvelée le 15^{me}

Le 6^e de l'Assemblée des M^{es} Vernede
de? M^o. Bugnon, Fredens
M^o? Gervaud, Dugendan
De Montagny, De Forcette,
Levade.

La question de la sensibilité
a produit un memorandum
donné par le Président du jour.
Ensuite, par la Société Nationale
une pléniante à M^o. Levade
L'Assemblée a été renvoyée
à la 15^e des M^{es} Verdil.

On a voté 92 projets
une nouvelle question —

18^e Assemblée des M^{es} Verdil.
Présas. M^o. d'Yverdun Ningard
Vernede Bridel Pollet d. Log. Saussure
de Moze Secrétaire ad interim.

La question de la Poésie nationale a
produit un manuscrit de M^o. Bridel.

Nous lui devons encore une réunion

envers à laquelle M^o. Bridel n'a pas donné
de titre et que nous avons apellé Essai de
poésie nationale.

La question sur les castagnes et les res-
sources de la législation nous a procuré un
long travail philosophique où M^o. Vernede
les a débité avec beaucoup de chaleur et
d'intérêt.

Trois questions proposées.

1^e. Si la multitude des livres n'est pas
plutôt nuisible qu'il à l'avancement
des sciences.

2. Si un homme peut sans mériter le titre
de docteur d'avoir une vocation décidée
dans la science.

3. De quelle utilité sont les questions qui
sont proposées dans le Souci.

L'Assemblée renvoyée à la 15^e chez
M^o. Levade.

Assemblée chez M^o. Levade; présents
M^o. Bugnon, de Montagny, de Corcette,
Bridel, Smith Verdil, Ferguson,
Vernede, Casanova étranger, Saussure
de Moze Secrétaire.

M^o. Ferguson a proposé M^o. Jacque,
qui a été baloté et reçu unanimement.

La question; si la multitude des livres
n'est pas plutôt nuisible à l'avan-
tage des siennes? a produit deux me-
moires, l'un de M. de Saussure, & M. Mor-
ge l'autre de M^r Levade.

M. Verneuil a communiqué ensuite à la Société
un mémoire de Mr. de Saussure qui doit
servir de réponse à la question proposée dans
une précédente assemblée; Celle est la
meilleure manière d'étudier relativement
aux différents caractères d'esprit?

M^r Levade a proposé la question suivante:
Quels sont les avantages et les incon-
veniens de la memoire?

L'assemblée a été renvoyée à la réuni-
on chez M^r de Saussure & M^r Morge.

Révolu que l'on traiterait, la question suivante:
Si un homme peut sans nuire le blâm-
er d'espérer d'avoir une vocation décidée
dans la Société?

26 juillet. Assemblée chez M^r de Saussure
de Morges.

Présens M^m. Levade, de Montagni,
de Corcelles, de Morrens, Fergusson,
Verneuil, de Saussure Juge & Verdeil,
faisant les fonctions de Secrétaire par
interim.

Les assemblées de la Société ayant été suspendues
à cause de l'absence de la pluspart de ses
membres, elles ont recommencé ce jour, &
M. Verneuil a lu un discours analogue à celles
qui ont été prononcées dans les circonstances, dans lequel il a examiné quelles
sont les qualités de l'esprit et du cœur, les
plus favorables pour être membre de la
Société.

La question; si un homme sans mérite
le blâme, peut se dispenser d'avoir une
vocation décidée dans la Société, a produit
des mémoires de M^m. Smith, Levade,
Verneuil, Verdeil & de Saussure de Morges.

M. Verdeil a proposé la question suivante:
Quelles sont les causes qui rendent l'enfant
cide commun, & quels sont les moyens d'y
remédier? Elle sera traitée dans 9 semaines.

M. de Saussure de Morges a proposé la
question suivante pour être traitée dans
un mois, à cause des recherches qu'elle
demande: D'éterminer les rapports qui il
peut y avoir en fait de littérature, entre
notre siècle, & celui de Sénèque?

L'assemblée a été renvoyée à la huitaine
chez M^r Fergusson.

3^e Assemblée chez M^r Ferguson —
Présents M^r Jaques Verdier, Dr
Montagny, Smith, Bridel, d'Yverdun
Bugnion. D^r Morres Secrétaire,
Sauvage de Morges.

QUESTION. L'utile et l'utilité des voca-
tions professées dans la Société.

M^r Smith a ~~l'ordre~~ ^{l'ordre} de répondre
par écrit.

M^r Vernade qui l'avait proposé la
traitée aussi.

M^r Bugnion est revenu à la question
des vocations traitée dans la séance
précédente et nous a lu un discours où il
évoquait une vocation déicide.

Il a proposé une question qui a été admise
Si ce n'est pas une opinion nuisible
à la Société que les fâches ne peuvent
jamais faire les avances.

M^r Vernade en a proposé aussi une nouvelle
qui a été admise.

Comment pourroit-il s'y prendre pour devolo-
per et pour appliquer les talents des jeunes
gens?

L'assemblée renvoie à la 8^e séance chez M^r
de Morres.

10^e Assemblée chez M^r de Morres.
Présents. M^r de Corcelles, Smith, Verdier
Bridel, Ferguson, Vernade, Bugnion,
Levade, Sauvage, Montagny, Saugier.
Secrétaire, Sauvage. D^r Monge.

Stranger assistant. M^r Gillis.

QUESTION. Quels sont les avantages et le
inconvénients de la memoire?

M^r Levade sans tarder posa immédiatement
la question. C'est une pièce fort bien
écrite qu'il a intitulée Procès à la
memoire.

M^r Bugnion ayant offert de différer
la cass. de la memoire, on est convenu
de traiter encore la même question à la
prochaine assemblée; qui sera prononcée
par M^r le Juge D^r Sauvage et qui a
été marquée à la 8^e séanc.

Point de nouvelle question proposé.

M^r Gilli fait éthique. Sa gloire a été pro-
posée par M^r d'Yverdun pour être membre
de notre Société.

17^e. Assemblée chez M^r le Juge; présens
M^r de Montolieu de Montagay, Dr
Corcelles d'Yrendur Vende, Turgessier,
Jacques, Dr. Monras, Bugnion, Smith,
Polid Bridel, Verdell, Lévi. Sec. Sausser.
Dr. Morge.

M^r. Gibis a été balotti et reçu concur-
mement.

On a ensuite établi une commission pour
la Régie de la Société.

M^r. d'Yrendur, Dr. Corcelles, Bugnion, Dr
Montagay, Verdell, ont été nommés à ce poste
On leur a joint le Président de la caisse
et le Secrétaire actuel.

La question de la Mémoire a été remise
sur le tapis.

Elle a produit un mémoire de M^r Bugnion
qui a pris la défense.

Elle a reçue la note de M^r Polid
Dr. Bridel qui a estimé une hypothèse
sur honneur, et proposé quelques nouvelles
idées sur le maniement de cultiver la
mémoire des Safars.

Elle a occasionné plusieurs discussions
notamment physiques, et peu intéressante-

qui est venue de S^r occupé avec
ce traitant la question suivante.
S'il faut dans l'éducation des Safars
concerer par cultiver leur mémoire, et
comment il faut la cultiver.

L'Assemblée a été fixée à la 8^e de
M^r. de Polid.

24^e. Assemblée presidée par M^r Polid
de Lays. Sec. Sausser. Dr. Morge.
présens. M^r de Montolieu de Montagay
Corcelles d'Yrendur Vende, Turgessier, l'abbé
Dr. Monras, Bugnion, Smith, Bridel, Lévi.
Verdell.

Convenu unanimement d'adopter le cheva-
ment proposé par le Comité; et de convenir
la séance par le choix de la question qui devra
être traitée dans la prochaine assemblée au
lieu de le renvoyer à la fin comme le Statut le
Règlement Art 4. n° 3.

Convenu de plus qu'il soit fait un livre où
le Secrétaire inscrira toutes les questions qui
lui seront proposées, et qui servira de matière où
le Président devra choisir une question qu'il
soumettra au jugement de l'assemblée.

Convenu enfin qu'il se fera plus copies les
mémoires fournis par les membres de cette assem-
blee.

et qu'on se contentera de l'extrait que sera
rélevé secrétair et d'une copie fournie par
l'auteur et numérotée par le Secrétaire.

La question de l'infanticide a produit deux
memorials un à M^r Levaude et l'autre de M^r
Verdeil..

L'Assemblée a été renvoyée à la 15^e séance
Mr Smith; la question à traiter est celle-ci:
Si ce n'est pas une opinion nuisible à la
société que les femmes ne peuvent jamais faire
les aveux.

1781.
1^{er} Janvier. Assemblée présidée par Mr Smith
présents M^r d'Yverdon, Jacque, de Montolieu,
Levaude, Verdeil, le Juge de Saussure, Morris
Montagny, Corcelles, Gillier, Fergusson, Verned,
Bagnion, Bridel, Secrétaire M^r de Margot
assistants M^r Soier et Huitzler.

M^r d'Yverdon a ouvert la Séance et a pro-
posé l'établissement d'une Bibliothèque.
Cet objet a été renvoyé à la commission, pour en
rendre compte dans huit jours.

La question Si ce n'est pas une opinion nuisible
à la société que les femmes ne peuvent jamais
faire les aveux.

a produit plusieurs memorials:
une lettre anonyme adressée à M^r de Montolieu
et dont il a bien voulu nous faire part.

Et plusieurs memorials fournis par M^r
Levaude, le Juge de Saussure, le Secrétaire
et M^r Montagny.

La question n° 28. a été acceptée ou plan-
tée choisie pour être traitée dans quatre
séances.

L'Assemblée a été renvoyée à la 8^e séance
M^r Jacque.

14^e Janvier. Assemblée chez M^r Jacque, presen-
tés M^r de Montolieu, d'Yverdon, Levaude, Verdeil,
Morris, M^r Montagny, Corcelles, Gillier, Fergusson,
Verned, Bagnion, Bridel, Secrétaire M^r de Margot.

La Seine a été consacrée tout entière
à la lecture d'un tractation que M^r Daugier
a proposé de faire d'un discours de M^r Gillier
sur le sujet des Gras.

21^e Janvier. Assemblée présidée par M^r Gillier, présent
M^r Bridel, Smith, Bagnion, Montagny, de
Montolieu, Morris, d'Yverdon, Levaude,
Verdeil, le Juge Verned, Jacque, le Secrétaire
de Margot.

La question quel fut le rapport qu'il faut
avoir au fait de littérature estoit votée.
M^r de Margot a produit un mémoire
de Mr Smith.

28. Assemblée chez Mr. d'Yverdun. Tous les membres présents. Lect. Saussure de Morges Mr. Küttner a été battu et rejugé unanimement. L'assemblée s'est occupée de la Bibliothèque. Mr. d'Yverdun l'a terminée en nous lisant la réponse du chroniqueur à un discours de Mr. Gillies sur les moeurs des Grecs.

29. Assemblée chez Mr. de Montolieu.

Présent Mr. de Corcelles de Montagny Fergueson Gillies Lewald Taage Vernedé Bugnion Polier de Logy, d'Yverdun de Morres Bridel Küttner. Lect. Saussure & M.

Mr. de Saussure a proposé monsieur Robertson. On a traité divers objets relatifs à la Bibliothèque.

M. Verdel a lu un Essai sur la question traitée le 21 Janvier.

30. Assemblée chez Mr. de Montrion.

Assemblée présidée par Mr. de Montrion. absens Mr. Smith et Saussure le Juge, et de Morges.

Mr. Robertson a été battu et rejugé unanimement. On a admis la question suivante.

Quelles sont les causes du succès d'un ouvrage et quel sont les moyens de s'en corriger.

Les deux questions que l'on avait reçues.

Comment faut-il prendre pour connoître et pour développer les talents des jeunes gens.

Il faut éminenter l'éducation des enfants par cultiver leurs mémoires &c

ont produit un discours de Mr. Vernede, et un autre de Mr. Gillies.

Mr. Küttner a promis la traduction des ouvrages de Mr. Voltaire sur l'art d'observer les Enfants, et la proposition de Mr. Vernede de réunir les idées d'ouvrages dont Mr. Küttner a donné la traduction avec celle de autres membres sur lait d'observer les Enfants pour faire un Traité utile au public, a été acceptée unanimement.

La séance a été terminée par la lecture d'une Chanson de Mr. de Sorbaat sur la nature.

31. Assemblée chez Mr. de Corcelles. — absens Mr. d'Yverdun. Juge. Lect. Saussure de Morges.

On a admis la question suivante.

Quelle est l'origine des Juifs et quelles en ont été les influences?

La question du jour n'a pas été traitée.

M. Verdel lit un discours où il détache la raport de XVIII siècle avec celui de Taage et fait de littérature.

A accepté les offres de Mr. Verney Etud. en Théologie qui peut bien être Bibliothécaire et second chargé Mr. Vernede de l'arranger et de l'aviser à assister à toutes nos assemblées.

Janvier 25^e. Assemblée chez M^r. Vernedé. Tous les membres présents, excepté M^r. Ferguson, le Juge et M^r. de la Harpe, Secrétaire au Ministre de M^r. Assitans M^r. de Marsac et Verray.

La question. S'il est à présumer que les nations modernes de l'Europe subiront des révoltes aussi grandes que celles auxquelles elles ont été exposées?

On a produit une lettre anonyme que M^r. de Lévis nous a lue et une prophétie par Erasmus.

On a lu un mémoire de M^r. Gibbes, où il démontre par des faits que l'Europe n'a pas à craindre des révoltes intérieures qui pourraient y opérer de grands changements; que l'équilibre y est stable et conservé et qu'au contraire des puissances devraient prospérer toutes les autres se tenant ensemble pour l'opposer à ses usurpations.

On a admis la question suivante.

Les voyages tels qu'ils les font généralement sont-ils un moyen efficace de perfectionnement et d'éducation?

2^e Mars. Assemblée chez M^r. le Montagny. — Absents M^r. d'Yverdon de Morres, le Montolieu, Léviot, Vernedé, Bridel de l'assure de M^r.

Assitans M^r. Prieur et Boissier.

La question. La Théogonie des Grecs⁶³ retoit elle pas de tous les faux systèmes religieux le plus propre à faire le bonheur temporel du Vulgaire

On a produit un mémoire de M^r. de Corcelles. On a admis la question suivante.

Quels sont les avantages et les inconvénients de la liberté de la presse?

18^e Mars. Assemblée présidée par M^r. le Juge de Saussure. Absent M^r. d'Yverdon, D. Morris Vernedé. ~~Prieur~~ Bridel de Léviot.

La question la quoi consiste le traité de portugais a produit un mémoire de M^r. Vernedé.

On a admis la question suivante.

que faut-il faire pour se corriger de la légèreté d'esprit.

On a voté résolu de faire imprimer les règlements, et d'accorder à M^r. du Cercle du Port de joindre à leur quittances, les deux ligues, au bénéfice de leur souscription

25^e Mars. Assemblée présidée par M^r. Ferguson. Absent M^r. de Corcelles, Vernedé, le Juge, Kuitier, de Morres.

La question. Quelles sont les causes de l'inégalité d'humour. quelles sont les moyens de l'en corriger?

On a produit aucun mémoire.

On a admis la question suivante.

Un homme a-t-il maintenant plus ou moins de plaisir à Londres ou à Paris qu'il n'en aurait au à Rome ou à Athènes?

1^{er}. Avril. Assemblée chez M^r Verne de Sart. Lassus.

De Morgan.

Absens. M^r le Juge. de Montolieu d'Ivryduan
La question quelle a été l'origine des duels
et quelle en ont été la cause? a produit
un mémoir. de M^r Jacque.

On a admis la question suivante.

D'où vient que l'Eloquence moderne n'a plus
d'Empire sur les passions qui voient l'action?

8^e. Assemblée chez M^r Verdil, Secrétaire.

Bugnion l'Aigle -

Absens M^r? Jack parti pr. l'Italie

Perrin, Polier de Lays, M^r. Bridal &
& Hénon -

Question traitée. Les Voyages tel
qu'on le fait généralement, sont
ils un moyen efficace de perfectionner
l'éducation?

Quest. à traiter dans la prochaine
Assemblée. D'où vient que l'Eloquence

moderne n'a plus cet Empire sur
les passions qui voient l'actionne -

M^r: Manque ici l'indication de toutes les Assemblées Plénières.

1. Nov. 1781.
Assemblée chez M^r Gibier, devant
Tornade. Question

Sur ce qu'on connaît le caractère
ment uniforme, depuis son
établissement?

25. Nov. 1781.

Assemblée chez M^r de Cosselley,
Tornade.

Question
qu'est ce que l'Imagination?
Quels sont ses effets? quelles
sont ses abus?

M^r: De Tournan a annoncé
l'assemblée générale au Parlement
de Grenoble, le 25 Septembre; selon
les usages au nombre des
membres de notre Société.

A l'occasion de l'élection
fixée au 28. de ce mois, il trouva
de deux Savoy, qui ont été l'abbé
Lafond, M^r. Devade de sa propre
quelconques causes défaillie
passer le voyage à l'établissement
une maison d'^à Lafond trouvez.
il a été chargé l'en faire
répondre une invitation pour
le public, ce qui a été laissé
29. à Dantonne, notaire, le
principale ville de lais de Savoie.
L'Assemblée du 2. Decembre
M^r. Devade, Secrétaire.

question).

quel est ce que la Cosmopolitaine ?
quelle est son utilité ; ou quel
sont ses avantages ; quel sont
ses inconvénients ?

Il a été demandé quel membre
qui n'entrerait pas volontiers,
dans le projet précédent, l'air
libre, comme de raison, de
sa grande avance peut.

M. " l'Eyaoudine et M.
Levade ont été nommés pour
porter à M. Tscherner, notre
membre Bruxelles, un catalogue
de la bibliothèque publique, &
une invitation à lui & à sa
famille, dans plusieurs.

M. Semetan a demandé
la démission, comme contenant

M. Verdielle est chargé
pour un mois, selon le
réglement, pourtant que
chaque membre de l'Assemblée
soit nommé pendant un mois.

9. Déc. Assemblée chez M.
Verdielle, Secrétaire.

M. le Conseiller Besson a
été proposé par M. le juge de
l'Assemblée pour être membre de
notre Société. Il passera
au scrutin dans 8 jours.

question)

une maison d'enfants trouvés
mariage & - allez le libertinage.

M. le juge de paix a posé les objections
contre ces publications

M. Levade a informé de
son voyage à Bonne, relation
avec un projet,

(16) M. Besson a été reçu
membre unanimement
les conditions avec les Bibliothé-
caires envoyées au Comité

16. Déc 1981. Assemblée chez
M. Gillies, Président,
Fondateur Secrétaire

Proposé M. le juge de
paix, le rapport de
Montagni ministre Levade
& Docteur Verdielle

question, comme suit.

M. le juge de paix a
refusé de vivre voire les objections
qu'il avait exposées. Il a
été pris à son composé un
Mémoire. (16.)

23. Déc. 1981. Assemblée chez

M. Besson, fondateur.
Fondateur Secrétaire.
Proposé M. Verdielle, Levade
& Montagni, le magistrat
Gillies, de la Haute, alors de
loy, Besson, le juge de paix
& Docteur Verdielle,

question
une maison d'importation trouvée
est-elle en contradiction avec
nos deux consistoriales ?
on y a débattu l'accord de
l'affirmative.

Assemblée du 20. Dec. 1781.
Président M. le curé, Vervelle dont

question
la loi de Bolon contre ceux
qui dans les guerres civiles, retrou-
vent leur (et-elle sage) ?
elle a produit une pièce de
M. le montebain, une de
M. le devade.
M. le confesseur de Gonesse, &
M. le brouffesseur Mallet de
Sont signés Bolon nos deux au
nombre des membres de la
société ;
Il a été résolu que désormais
chaque secrétaire à
son tour, & que ce sera
toujours celui qui avoit été
président, la sécession forcée.

1782 -

69

3. Assemblée dans la Salle
Janvier de la Société.

Président M. le curé, Besson
Secrétaire M. Vervelle, Doc Morvan,
Larade, De Lapeyrière, Verdiel,
Desfriches, Kistre, G. Mies, Constant
secrétaire, Visiteur M. Gaulis
& Delhôpere & Mallet.

Question : Développer cette sentence ?
En jeu : Il n'y a pas de science
plus simple que la morale
pour l'ignorant, ni plus évidente
pour le savant.

2. Question : Que la Société quelles
proposées en sont les bornes ?

12^e. Janvier

Président Mr. le Juge
Sisens M^{me}? Vernier, Lervant,
Lavade, Perrey, Gillies et
Levade, Verrey, Gillies et

Question Sur Gayete & ses Bornes
Dujour

19^e. J^o

Président Mr. Verceil
Sisens M^{me}? Vernier, Lavade
Bugnon, M^{me}? Besson, Gillies
Decamps, Secrétaire

Dujour Se servit il pas négocier
que la Société se proposât
un But dans ses Recherches
et ce fut un plan suivie de
questions ?

Invénu que chaque membre
apportera dans le quinzième une
suite de questions sans signature.
La Société les acceptera pour oui ou
pour non, en votant au hazard
d'un flageau —

28^e. J^o

H

Président Mr. Bugnon
Sisens M^{me}? Gillies, Lavade
Vernier, Verceil, Decamps
Liger, M^{me}? Besson, Constant
Lervant, Ristre, Bridel.

Dujour Swift à la Rockefoucault
prétendant que nous trouvons
quelques pièces des plaines dans le
mâle de nos meilleurs amis :

3^e. Février

Président Mr. Vernier Bugnon
Sisens M^{me}? Verceil, Decamps Liger,
Giffard, Deloye, Lervant, Bridel
Besson, Constant, Ristre, Gillies, Régis
Les membres ayant apporté ces documents
elles ont été bâties comme on voit
convenu; 3 d'entre elles ont été admises à voter
dans le livre rouge, pour être bâties au
ding des Bruxelles, et les autres conservées
dans un dossier cacheté qui restera à la
grand' librairie

Dujour La verte n'est elle pas le véritable
specimen?

1782

10 Fevrier

Msp. Deyverdun, D'ec Montolier,
D'ec Morrens, Desforettes Della Tagg,
Taine, D'ec Lufine Juge, Variete
Levade, Deschier Deloys, Gilles
Kistner, Servant, Befon C.
constant, Bugnion, ont
finé ensemble dans la salle
de la Bibliothèque —

17^e gto.

Msp. Gilles Bros. Bugnion
et Constant Vernede,
Levade, Verdel, Bridel
Resolu le 10 juin M^e D'ecverdun
de nous prêter son Discours entier
à M^e Constant a bien voulu se
charger de le lui demander
de la part de la Societe —

Q.

24^e gto.

23

Msp. D'ec Montolier, constant
Verdel, D'ec Lufine Juge,
D'ec Morrens. Gilles dec.

Incls sont les avantages de la
ville de Lausanne par rapport
aux Manufactures & au commerce
et quelles sont les circonstances
qui s'opposent à leur prospérité?

Il fut résolu d'avoir au plus tôt
un dîner de Société au Logis
d'Uxhey ou seront invités de sa
part Msp. les Bourgeois
Seigneurs de Bergier avec M^e
le Maillon et Miamoz, & de
fixer pour le jour celui qui
pourra réunir le plus de Membres.
Msp. le Juge, Verdel & Bugnion
ont été chargés de la commander

Br.
Mar
1782.

10^e Mars
1782.

Mrs. de Morrens, Prés: Bugnon, Verdiel,
Verdeil, Levade, Gillis, Saupur, Juge,
Montagny, Verneude, Kitner.

Q. Quel est le plus avantageux pour
la Ville de Lausanne, à activer
le commerce & les Manufactures
ou de se tourner à l'Agriculture?

17^e Mars

Prés: M. le Secrétaire P. D'collontien
P. Kitner, Gillies, Verdiel,
Levade, Bugnon, Constant
D'auvergne Juge, Bridel

Q. Sur quelles raisons Fielding,
Richardson & Rouspeau ont-ils
introduit des vers de Roman
vieux?

24^e J^o

75

Prés: M. le Secrétaire P. Gillies P.
D'collontien, Constant, Levade,
D'auvergne Juge, Bridel,
D'auvergne

Q. Pourquoi la Poésie de Vand
a-t-il produit si peu de Poètes?

31^e J^o